

Stéphane CLAIREAUX
député
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE
BP 4477 - 97500
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
TÉLÉPHONE
05 08 41 99 98
TÉLÉCOPIE
05 08 41 99 97
ADRESSE ELECTRONIQUE
contact@depute975.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 PARIS cedex 07 SP
TELEPHONE
01 40 63 73 03
TÉLÉCOPIE
01 40 63 78 74
ADRESSE ELECTRONIQUE
sclaireaux@assemblee-nationale.fr

Saint-Pierre, le 26 décembre 2019

M. Thierry DEVIMEUX
Préfet de l'Archipel

SAINT-PIERRE

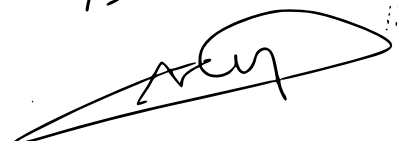
Monsieur le Préfet,

J'ai été interpellé par des concitoyens de Miquelon, très inquiets du fait que le poste médical du village ne soit pas équipé d'un groupe électrogène de secours.

Il me semble effectivement impératif que ce type d'équipement - ou une autre solution de raccordement électrique de secours - puisse être très rapidement mis en place pour la sécurité de nos concitoyens.

Aussi, afin de rassurer la population de Miquelon, et en tant que responsable de la sécurité publique, je vous serais reconnaissant de bien vouloir entreprendre les démarches nécessaires afin d'équiper rapidement le poste médical d'une source d'électricité alternative, en cas de coupure du réseau électrique EDF.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma plus haute considération.

Bien à vous,


Stéphane CLAIREAUX